

Crèche Sèvres

83 rue de Sèvres, 75006 PARIS

Association ARFOG-LAFAYETTE

Rapport d'Activité 2015



PLAN :

INTRODUCTION

I. Les évènements marquants de l'année 2015

II. L'identité de la crèche Sèvres

- 1) Le soutien à la parentalité : l'accompagnement de problématiques spécifiques
- 2) Favoriser l'intégration sociale du public accueilli
- 3) L'intergénérationnel : une richesse à la crèche Sèvres
- 4) L'accueil individualisé et la dynamique de groupe comme support de prévention

III. Un projet d'établissement en construction

- 1) La place de l'enfant
- 2) La place des familles
- 3) Le management d'équipe

IV. Le public accueilli en 2015

- 1) Le phénomène de précarité
- 2) Les problématiques rencontrées
- 3) Cumul de difficulté et accompagnement à la parentalité

V. Les actions

- 1) Les acteurs de la crèche et les outils de travail mis en place
- 2) Les données chiffrées
- 3) Les propositions d'accompagnement faites aux familles
- 4) Le travail avec les partenaires
- 5) Le projet intergénérationnel

CONCLUSION

INTRODUCTION

Ouverte en septembre 2013, la crèche Sèvres fonctionne depuis plus de deux ans. Après une phase d'ouverture et d'installation, l'équipe éducative s'est attelée à monter un projet spécifique dans le champ de la petite enfance et de la prévention et de la protection de l'enfance dans la ligne directrice du pôle petite enfance et du projet de l'association.

Le travail remarquable de tous les professionnels mobilisés a permis, en 2015, que des premiers résultats se dégagent. La crèche Sèvres, petite dernière de l'association ARFOG-LAFAYETTE, est aujourd'hui connue et repérée dans ses spécificités.

Nous avons tenté, dans le rapport d'activité de l'année que nous venons de traverser, de donner une vignette du travail, du public mais aussi de la réalité de l'établissement au quotidien.

I. Les évènements marquants de l'année 2015

L'année 2015 est la deuxième année pleine de fonctionnement de la crèche Sèvres. Cette deuxième année fut marquée par plusieurs évènements majeurs qui paraissent important de retranscrire.

Au niveau de l'établissement, l'équipe a connu de nombreux changements : démissions, départs pour formation...L'équipe de direction a du faire de nouveaux recrutements pour stabiliser une équipe en mouvement et fédérer les pratiques professionnelles autour d'un nouveau projet d'établissement encore en construction.

Au niveau de l'association, un groupe de travail entre des membres du conseil d'administration de l'association ARFOG-LAFAYETTE et les directrices de crèche s'est mis en place. L'objectif de ce groupe de travail a été la rédaction d'un projet social commun à l'ensemble du pôle petite enfance.

Un autre groupe de travail s'est également formé entre des salariés du C.H.R.S. Sèvres et des salariés de la crèche. De ce travail de collaboration doit naître des actions collectives transversales aux deux établissements en direction des enfants et des familles accueillis.

Courant 2015, les professionnels du pôle petite enfance (auxiliaires de puériculture et agents petite enfance) ont été rattachés à la filière éducative grâce à l'accord entre la direction de l'association et les syndicats et à l'obtention des financements par la Ville de Paris. Ces professionnels bénéficient aujourd'hui de 6 jours de congés trimestriels et les auxiliaires de puériculture d'une augmentation de 3 points sur la grille indiciaire.

Par ailleurs, un travail de pôle s'est articulé autour de la rédaction des documents uniques des salariés et de la prévention des risques professionnels. Dans ce cadre, les équipes des crèches ont répondu à un questionnaire recensant les problématiques liées aux gestes et postures spécifiques à leur métier. Les résultats de cette enquête ouvrent de nouvelles pistes d'amélioration dans leurs conditions de travail.

Enfin, cette année a été aussi celle d'une reconnaissance de la spécificité du travail d'accompagnement proposé aux enfants et aux familles par les partenaires dans le champ de la petite enfance et de la prévention et protection de l'enfance.

Les services de P.M.I., par le biais de leur médecin chef, ont accordé un recrutement supplémentaire d'un agent petite enfance à temps plein afin de renforcer l'équipe éducative.

En septembre 2015, à la Mairie du 6^{ème} arrondissement dans le cadre du travail de l'association « Prévention Formation Réciproque », l'équipe de la crèche Sèvres a présenté avec le CHRS les modalités et les spécificités du projet d'établissement ainsi que les outils et actions mis en place.

II. L'identité de la crèche Sèvres

La crèche Sèvres a, au sein du pôle petite enfance de l'association ARFOG-LAFAYETTE et du 6^{ème} arrondissement, dégagé des axes de travail. Ces particularités tendent à créer son identité.

1) Le soutien à la parentalité : l'accompagnement de problématiques spécifiques

La diversité du public accueilli à la crèche Sèvres a d'emblée nécessité une réflexion sur le travail à faire en termes d'accompagnement à la parentalité. En effet, si certaines familles ne recherchent qu'un mode d'accueil pour leur enfant, d'autres familles attendent de ce lieu un espace de soutien et d'étayage dans leur fonction parentale. Si la fonction première de l'établissement est l'accueil quotidien du jeune enfant, il est apparu nécessaire de penser un dispositif d'accueil, d'accompagnement et d'orientation modulable pour des enfants et des familles dont les problématiques dépassent l'accueil journalier.

C'est dans cette dynamique d'observation et de prévention de troubles précoces du développement de l'enfant mais aussi de la relation enfant/parent que l'établissement a développé des modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques à chacun et pouvant répondre à des problématiques familiales plus complexes. Le travail de partenariat est un des maillons de ce travail spécifique qui se développe à la crèche Sèvres.

2) Favoriser l'intégration sociale du public accueilli

Les enfants accueillis quotidiennement à la crèche Sèvres sont issus de familles d'origines sociales diverses. Qu'elles soient en situation de grande précarité sociale ou dans une situation plus confortable, chaque famille se voit proposer le même service, le même soutien et un lieu sécurisant où son enfant pourra évoluer et grandir dans un environnement contenant et adapté.

A la crèche, chaque famille trouve pour son enfant, et ce, quelle que soit sa situation, un lieu où son enfant bénéficie des premiers soins indispensables à son bon développement. C'est un lieu sur lequel les familles peuvent s'appuyer pour pallier, en partie au moins, aux difficultés qui viennent entraver leur fonction parentale.

La crèche, après la famille, est un des premiers lieux de socialisation et d'apprentissage pour le jeune enfant. Assurer et pérenniser une ouverture à toutes

les familles dans un esprit de mixité sociale, garantit l'accès pour tous les enfants à un espace de construction motrice, affective et cognitive. Cette base que les enfants acquièrent dans ce premier moment de la petite enfance sera une base solide pour leur future intégration scolaire et le développement de leur personnalité.

3) L'intergénérationnel : une richesse à la crèche Sèvres

Cette richesse du site du « 83 rue de Sèvres » existe de par la cohabitation, au sein d'un même ensemble, de plusieurs établissements dont les missions varient significativement. Dès l'ouverture de la crèche Sèvres, un projet mettant en présence des personnes âgées et des enfants avec leurs parents est apparu comme extrêmement valorisant en matière de transmission générationnelle.

Cette particularité propre à l'ensemble de Sèvres donne aux personnes accueillies au sein des établissements, souvent en situation d'isolement, la possibilité d'être dans la relation et la rencontre de l'autre. Si aujourd'hui, la crèche et l'EHPAD « Amitié et partage » travaillent ensemble autour de ce projet, une dynamique d'ouverture pourrait s'envisager dans l'avenir avec la participation à ce projet des personnes accueillies au sein du CHRS ou de la MECS de Sèvres.

4) L'accueil individualisé et la dynamique de groupe comme support de prévention

La crèche Sèvres développe des spécificités d'accompagnement qui s'articulent sur des dynamiques de groupes et d'individualisation de projet.

En développant des actions collectives variées et ouvertes à toutes les familles, les questions parentales trouvent toujours un moment et un lieu où être déposées, étayées. Ces actions sont aussi des instants de convivialité qui viennent rompre avec l'isolement parfois ressenti par certaines familles, des liens se créent et des relations se développent en dehors de l'établissement entre des familles et leurs enfants.

Face à certaines questions ou situations, les familles trouvent dans la dynamique de groupe un espace de rencontre porteur et contenant, où la relation d'éducation peut être envisagée autrement, par d'autres biais de compréhension.

En fonction des besoins, observés ou déposés par la famille et l'enfant, la crèche Sèvres propose des moments d'accompagnement plus individualisés. Sous la forme de projets éducatifs individuels, par exemple, qui sont pensés entre la famille et l'institution et toujours centrés sur l'intérêt de l'enfant. Avec ce projet, l'équipe va ajuster et moduler son accueil et ses réponses éducatives afin de répondre au mieux aux particularités de « l'ici et du maintenant » de ce que vit cet enfant là, dans cette famille-là. Si un projet a du sens à un moment T, il doit sans cesse être réévalué.

III. Un projet d'établissement en construction

Ouverte en septembre 2013 sur la base d'un projet d'établissement écrit en amont, l'année 2015 a permis d'affirmer les axes pédagogiques retenus en vue de la réécriture du projet en 2016.

1) La place de l'enfant

Le projet éducatif en direction des enfants s'articule autour de trois notions

pédagogiques fondamentales. Le principe de référence et d'attachement qui se décline et s'adapte en fonction des groupes et de l'âge des enfants qui sont accueillis à la crèche. Cet axe pédagogique permet d'assurer une base de sécurité affective à l'enfant qui vit, souvent pour la première fois, des moments séparés de sa famille. Le référent professionnel de l'enfant est alors une personne repère pour l'enfant et sa famille tout au long de son accueil à la crèche.

La continuité des soins est une pratique pédagogique que la crèche décline plus particulièrement auprès du groupe d'enfants âgés de moins d'un an. Nous sommes conscients que le fonctionnement des crèches induit, du fait de la rotation horaire et journalière des professionnels, de la rupture et de la discontinuité dans la prise en charge quotidienne. Pour en limiter les effets, la crèche Sèvres axe son projet sur la continuité des soins apportés au quotidien à l'enfant. Cette continuité se retrouve dans les soins qui lui sont donnés en favorisant une à deux personnes qui prennent soin du bébé.

Le libre choix et l'activité spontanée de l'enfant est enfin le troisième axe majeur du projet d'établissement en cours d'écriture. L'idée est de donner de la valeur à la parole et au choix de l'enfant dans ce qui lui est possible de faire. Le fonctionnement institutionnel tend, autant que faire se peut, à s'adapter aux besoins de chaque enfant et non l'inverse. C'est bien l'intérêt individuel de l'enfant qui guide les pratiques éducatives.

2) La place des familles

Dans son projet, la crèche Sèvres veille à garantir une place réelle aux familles qui le souhaitent. Que ce soit au moment de l'arrivée de l'enfant ou durant toute la durée de son accueil, la famille peut passer du temps dans l'établissement avec son enfant, rencontrer les professionnels qui s'occupent de lui au quotidien ou encore trouver un interlocuteur et un moment en fonction du sujet qu'elle souhaite aborder.

Les actions collectives et le projet individualisé veillent toujours à garantir aux familles leur rôle de premiers éducateurs de leurs enfants. Les pratiques professionnelles sont guidées par ce principe en faisant un pas de côté vis à vis de la posture de conseil pour tendre vers une posture d'accompagnant.

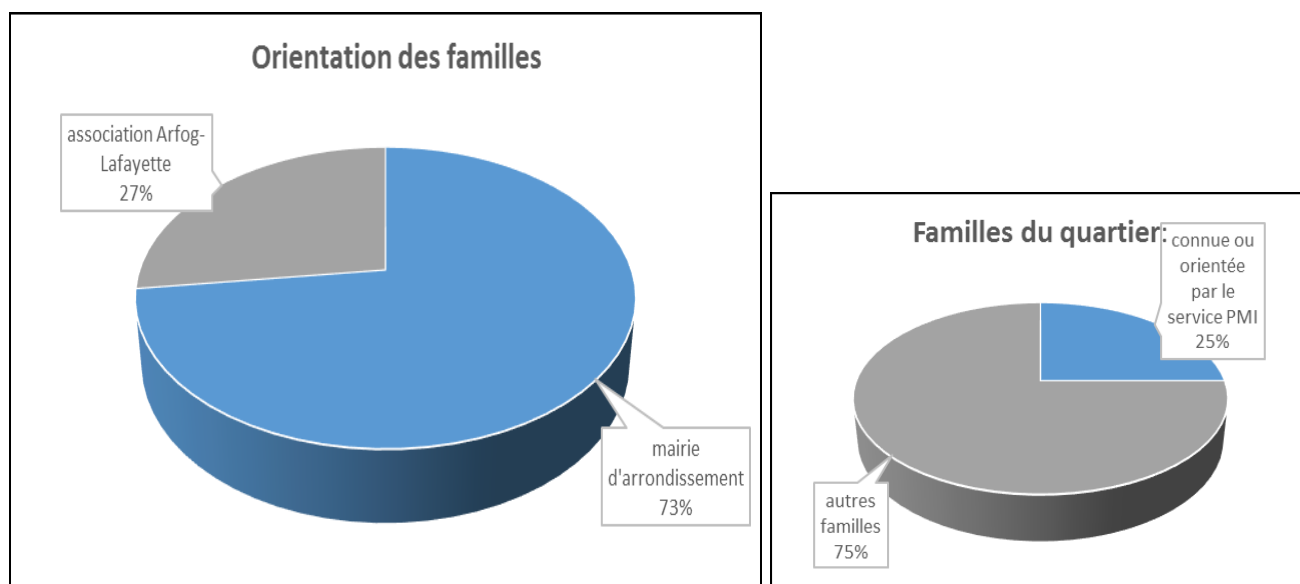
3) Le management d'équipe

La dynamique d'équipe est le dernier axe fondamental du projet d'établissement en écriture. Pour créer cette dynamique, l'établissement tente de mettre en valeur et mobiliser les compétences individuelles dans les différentes actions qui sont menées. Par l'intermédiaire de réunions d'équipe, d'espaces de réflexion sur des thématiques transversales ou autour de la construction de projet, chaque professionnel peut trouver au sein de l'établissement des espaces concourant à une dynamique de formation permanente. Les entretiens individuels réguliers avec chaque salarié sont des supports qui permettent d'identifier à la fois les souhaits mais aussi les besoins en termes de formation et d'intérêts professionnels. En participant aux différents projets mis en place dans la crèche ou en partenariat avec les autres services de l'association, les salariés peuvent trouver sur leur lieu professionnel un moyen de s'épanouir dans leur quotidien.

La pédagogie du projet ainsi que l'appui sur la dynamique de groupe sont les outils principaux du management à la crèche Sèvres.

IV. Le public accueilli en 2015

A partir de différentes données chiffrées, nous avons une image du public accueilli au sein de la crèche Sèvres. En 2015 comme les années précédentes, ces données révèlent des spécificités liées à l'identité de notre projet associatif, de pôle mais aussi d'établissement.

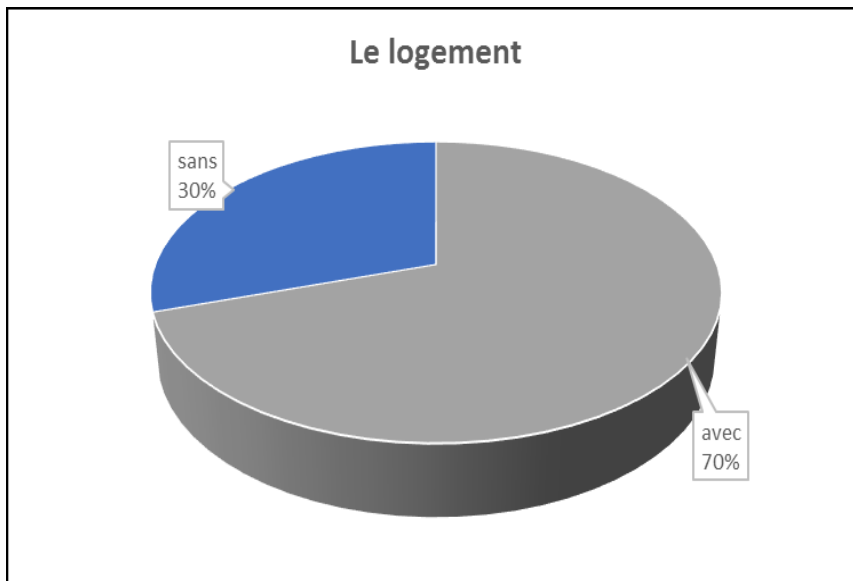


Notre partenaire principal en matière d'orientation est la Mairie du 6ème arrondissement. L'association ARFOG-LAFAYETTE est inscrite dans ce partenariat privilégié et ainsi de répondre au mieux aux besoins des familles habitant le quartier. Les enfants de celles-ci sont donc accueillis au sein de notre établissement avec les enfants des familles suivies dans le cadre des actions de l'association (Centres d'hébergement et réinsertion sociale, Résidences sociales, centre de formation). Nous notons qu'une partie des familles habitant le quartier sont suivies et orientées par les services de protection maternelle et infantile.

1) Le phénomène de précarité

Une grande partie du public accueilli et accompagné au sein de l'association ARFOG-LAFAYETTE est marquée par le phénomène de précarité. Si ce phénomène n'est pas, a priori, en lien direct avec la dimension de parentalité, il peut néanmoins en complexifier l'exercice.

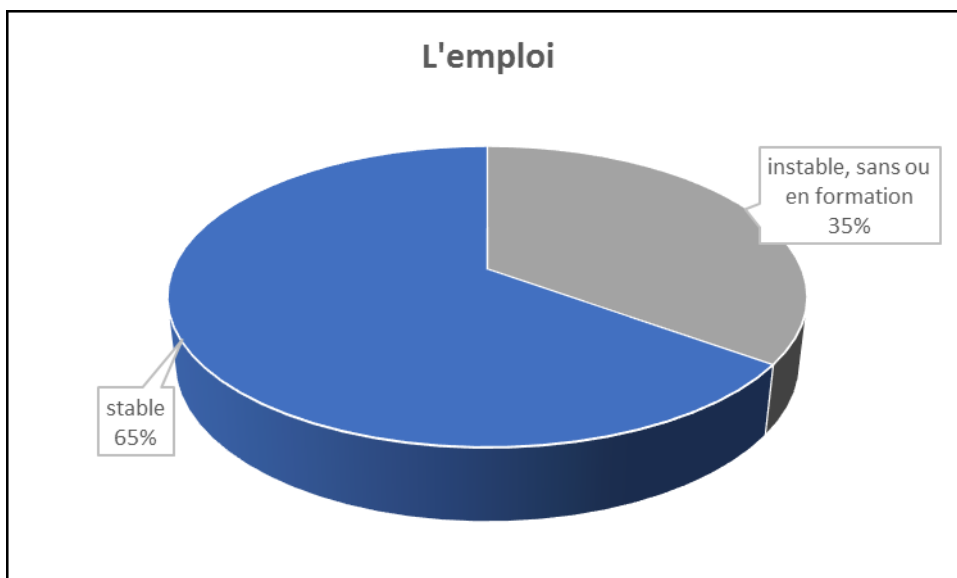
- Le Logement :



Nous relevons que près d'un tiers des familles dont les enfants sont accueillis à la crèche Sèvres n'ont pas de logement propre. Cette problématique peut complexifier leur parentalité dans la mesure où ces familles vivent dans une dynamique de discontinuité et d'instabilité. « Avoir un logement à soi » constitue alors une priorité et la préoccupation centrale pour les personnes que nous accompagnons.

Par ailleurs, si la majorité des familles possèdent un logement satisfaisant, pour une partie ce logement nous est décrit, lors d'entretiens avec les familles, comme vétuste ou exigu. Prendre en compte le problème de la promiscuité du lieu de vie de la famille, par exemple, est nécessaire pour appréhender au mieux la réalité de ces familles dans leur « être parent ».

- L'Emploi :



La grande majorité des familles sont en situation d'emploi et ce, de façon stable. Nous notons par ailleurs que près d'un tiers des personnes qui bénéficient d'une place à la crèche vivent soit dans une instabilité professionnelle, sont soit à la recherche d'un emploi ou soit en formation. Cette situation peut exacerber un sentiment d'instabilité de vie liée à la précarité de l'emploi.

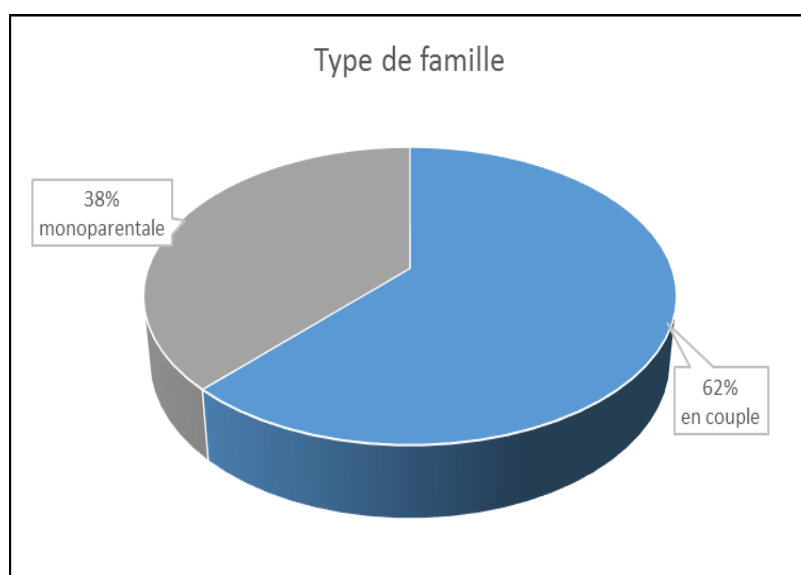
- Les Ressources :

Les revenus déclarés par les familles accueillies en 2015 allaient de 0 euro annuel à plus de 400 000 euros annuels, dont 13 familles déclarant moins de 10 000 euros annuels.

Cet écart marque une disparité importante dans le niveau de vie des personnes qui bénéficie d'un accueil à la crèche pour leur enfant. Pour autant, la préoccupation commune de tous est l'enfant. Si l'écart en termes de niveau de vie est très présent dans la vie quotidienne des familles ; il tend à s'effacer dans le lieu crèche. Les familles échangent autour des questionnements communs à tout parent quel que soit leur niveau social.

Nous précisons toutefois que notre accompagnement des personnes prend en compte les difficultés financières. Nous sommes vigilants à ne pas laisser une famille qui se déclare dans le besoin sans orientation ou relais. Nous avons en 2015 fait plusieurs colis alimentaires (petits pots, lait, couches..) pour des familles ou demandé des aides financières pour que l'accueil à la crèche de l'enfant puisse se prolonger.

- La Monoparentalité :



Plus de la majorité des enfants vivent avec leurs deux parents sous le même toit. Si la plupart de ces couples se déclarent comme stable, nous notons qu'une partie d'entre eux se sont déclarés en situation de conflit ou d'instabilité lors des entretiens (admission, courant de la garde).

Nous sommes vigilants à ces situations car nous connaissons l'impact majeur pour le développement d'un enfant d'être au cœur ou témoin d'une situation conflictuelle parentale. Sans être un lieu de médiation, la crèche joue parfois le rôle de tiers où ne peut s'exercer le conflit. L'enfant y trouve alors un lieu ressource en dehors de la problématique parentale.

Plus d'un tiers des enfants accueillis à la crèche Sèvres vivent avec un seul parent. La crèche peut être alors un lieu relais pour les parents qui élèvent seuls leurs enfants ; nous sommes attentifs à ce que ces parents puissent trouver, dans le lieu d'accueil, un espace sur lequel ils peuvent s'appuyer. Confier son enfant, ne pas être toujours en sa présence est aussi une démarche de prévention vis-à-vis de la relation enfant/parent. Dans plusieurs situations, l'accueil en crèche a permis de désamorcer des situations parfois nouées dans la relation.

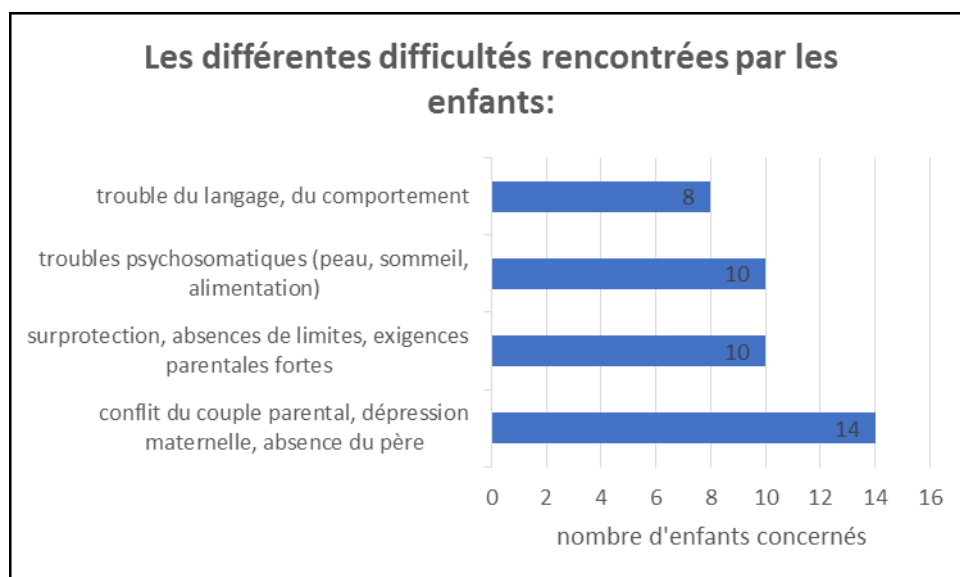
- L'isolement :

Une partie des familles que nous accueillons évoquent lors d'entretiens, l'absence de relais amicaux et familiaux suffisamment opérants et se déclarent comme isolées. La crèche peut alors être un lieu où se nouent de nouvelles relations entre les parents, les rencontres qui se produisent lors des actions collectives proposées par la crèche concourent à rompre cet isolement.

Le lieu d'accueil de l'enfant devient aussi un lieu créateur de lien social autant pour l'enfant que pour ses parents.

2) Les problématiques rencontrées

- Pour les enfants :



Un enfant pouvant rencontrer plusieurs difficultés, ce graphique n'est pas établi sur une base de pourcentage mais plutôt sur le nombre

d'interventions/accompagnements proposés.

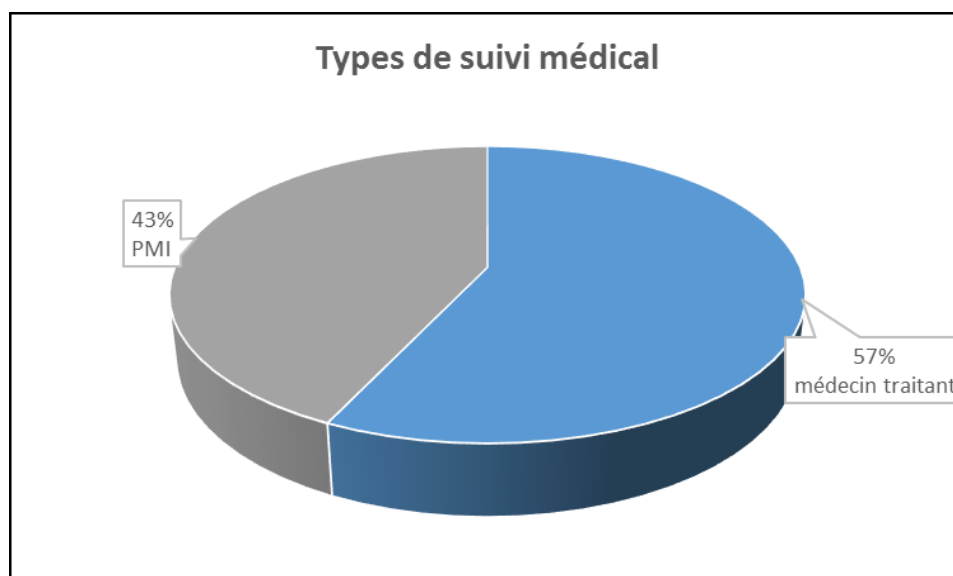
Nous avons souhaité donner une vignette chiffrée de nos interventions éducatives. C'est à partir de l'observation de l'enfant au quotidien et de la connaissance de la problématique familiale que nous dégagons des propositions d'actions.

L'accueil et le travail d'accompagnement, voire d'orientation, peut permettre une amélioration des difficultés observées chez l'enfant. L'étayage émis par les services partenaires nous permet également de mieux situer et cibler ces interventions.

Notons toutefois que nous pouvons intervenir plusieurs fois et pour plusieurs motifs au sein d'une même configuration familiale.

- Au niveau sanitaire :

Tous les enfants des familles accueillies à la crèche arrivent avec un suivi médical. Ils sont suivis en PMI et/ou par un pédiatre. Certaines familles fréquentent régulièrement les urgences. Elles ont parfois des difficultés à s'inscrire dans un réseau médical classique. Nous travaillons avec ces familles l'importance d'un suivi par le même médecin. Une partie des familles bénéficient de la couverture maladie universelle ce qui leur permet l'accès aux soins.



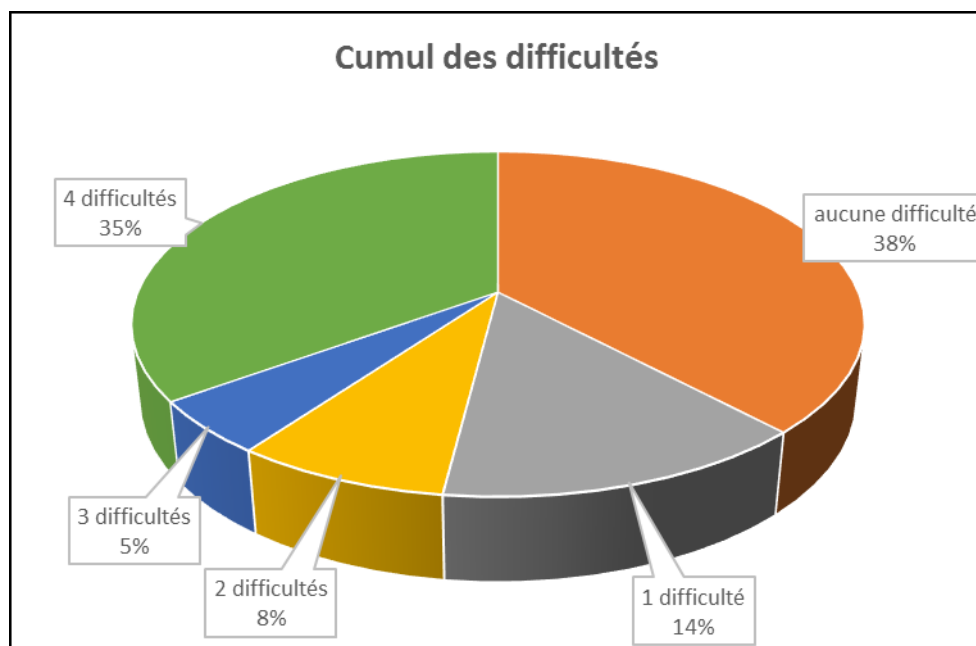
Nous notons qu'un peu moins de la moitié des familles sont suivies par les services de PMI qui sont un de nos partenaires privilégiés en matière de prévention et de protection de l'enfance.

Ce chiffre est important à retenir car il sous-tend le fait que nous ne travaillons pas seul dans l'accompagnement de problématiques familiales complexes.

Cumul de difficulté et accompagnement à la parentalité :

Nous constatons qu'une partie des familles accueillies cumule une ou plusieurs

difficultés : logement, revenus, emploi et monoparentalité :



Si 38% des familles ne rencontre pas de difficultés liées aux facteurs de précarité, 35% d'entre elles sont confrontées à des problématiques de logement, de ressources, d'emploi et élèvent seules leurs enfants.

Il nous apparaît essentiel d'accueillir, temporairement ou pas, les enfants qui grandissent dans des contextes familiaux en proie à une grande précarité sociale. Ces enfants trouvent dans la crèche un lieu repère, qui crée de la continuité dans leur quotidien. C'est aussi un lieu où ils peuvent s'autoriser à vivre leur vie d'enfant et être préservés des problématiques parentales.

Nous tenons à préciser que le besoin d'accompagnement et de soutien à la parentalité est, dans certaines situations, à dissocier du phénomène de précarité. Nous sommes intervenus à différents niveaux (psycho-médico-social) auprès de familles ne présentant aucune difficulté liée au phénomène de précarité.

V. Les actions

1) Les acteurs de la crèche et les outils de travail mis en place

L'équipe de la crèche Sèvres a connu de nombreux mouvements dans le courant de l'année 2015.

Nous avons rencontré beaucoup de difficultés pour recruter des auxiliaires de puériculture diplômées pendant l'année et nous avons dû, avec l'accord de nos financeurs, opter pour des remplacements en CDD le temps de pourvoir ces postes. Cette problématique de recrutement sur les postes d'auxiliaires de puériculture diplômées est récurrente et nous devons donc adapter le travail d'accompagnement d'équipe mais surtout le travail auprès des enfants avec cette réalité.

Pendant l'année 2015, les services de PMI nous ont accordé un poste d'agent auprès d'enfants supplémentaire. Ce poste nous a permis de renforcer nos effectifs auprès d'enfants qui manifestaient le besoin d'un accompagnement éducatif individuel plus soutenu.

L'équipe de la crèche est volontairement pensée transdisciplinaire (médecins, psychologue, puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires, agents auprès d'enfants...) afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles en matière d'accueil et d'accompagnement.

Les 30 enfants sont répartis en 3 sections : 10 petits, 10 moyens et 10 grands.

Voici la répartition des professionnels au sein de la crèche :

- Deux auxiliaires de puériculture et un agent petite enfance sont référentes du groupe des petits ;
- Une auxiliaire de puériculture et un agent petite enfance sont référentes du groupe des moyens ;
- Une auxiliaire de puériculture et un agent petite enfance sont référentes du groupe des grands ;
- Deux agents petite enfance travaillent en transversalité auprès des trois groupes d'enfants ;
- L'éducatrice de jeunes enfants est référente pédagogique et impulse cette dynamique auprès de l'ensemble des professionnels et des familles.

Les grandes lignes pédagogiques de l'accueil de l'enfant à la crèche sont axées sur la notion d'attachement, du principe de référence, de l'autonomie et du jeu spontané. La pratique et la posture des professionnels sont guidées par le projet pédagogique de la structure où ces axes sont développés. Ces grandes lignes pédagogiques se déclinent différemment en fonction des groupes d'âges et des sections où sont accueillis les enfants. Des déroulés de journée existent pour chaque section et permettent aux professionnels de se repérer dans l'organisation quotidienne. Les journées pédagogiques et les réunions sont des espaces de travail où l'équipe, par une réflexion pluridisciplinaire, formalise, affine et ajuste la mise en œuvre concrète du projet en fonction des évolutions et des réalités de terrain observées.

Le médecin vient en général le vendredi matin. Il assure toute la dimension médicale pour les enfants et la structure. Il peut animer des temps de formation auprès de l'équipe. Il assure une permanence téléphonique en cas d'urgence médicale.

L'infirmière puéricultrice travaille en lien avec le médecin. Elle assure le bon fonctionnement sanitaire de la structure et est une personne ressource pour les familles et l'équipe sur tous les points de puériculture.

La psychologue est présente environ trois fois par mois. Son travail se décline auprès de l'équipe, des enfants et des familles par le biais des réunions, des actions collectives et d'entretiens individuels. La psychologue joue aussi un rôle important dans le travail d'orientation des enfants et des familles vers des services plus spécialisés.

Chaque mois, l'analyste de la pratique vient à deux reprises pour permettre à toute l'équipe, divisée en deux groupes, de bénéficier d'un temps mensuel d'analyse de la pratique et pour évoquer des situations proposées par l'équipe. C'est un temps

confidentiel et externe au fonctionnement courant de la crèche où les professionnels, en travaillant sur leurs représentations et leurs ressentis, peuvent prendre le recul nécessaire dans leur pratique éducative.

Enfin, une éducatrice de jeunes enfants occupe le poste de direction, son rôle est le pilotage global du fonctionnement de l'établissement.

En conclusion, l'année 2015 nous a permis de constater notre manque d'attractivité sur les postes d'auxiliaires de puériculture, probablement lié à notre statut associatif et notre convention collective. Si notre projet est décrit comme attractif par les personnes que nous recrutons, les niveaux de rémunérations ne permettent pas que les professionnels s'inscrivent à long terme au sein de notre établissement.

Nous devons, pour l'avenir, réfléchir à comment pallier cette difficulté, et ainsi ne pas surajouter par de la discontinuité dans la prise en charge des enfants à la discontinuité déjà vécue par les familles que nous accueillons.

2) Les données chiffrées

- Le taux de remplissage :

40 enfants et 37 familles ont été accueillis en 2015.

Pour 2015, nous justifions d'un taux de remplissage de 72%.

Nous analysons que certains éléments peuvent grever le taux de remplissage de la structure. D'une part les particularités de la population accueillie (précarité, errance, fragilités psychologiques) nécessitent des suivis et accompagnements par des structures spécifiques en matière de prévention, comme les PMI, les CMP... Cela génère des absences régulières voire une discontinuité d'accueil.

Par ailleurs, les absences pour raisons médicales ou familiales contribuent à l'abaissement de ces chiffres et ne peuvent être anticipées.

- La durée moyenne d'accueil :

Tout comme l'année précédente, l'année 2015 nous a fait constater un mouvement important d'entrées et de sorties dans l'établissement. En effet, pour diverses raisons, nous avons été amenés à faire des admissions tout au long de l'année et des fins de garde tout au long de l'année.

En 2015, 16 admissions ont eu lieu.

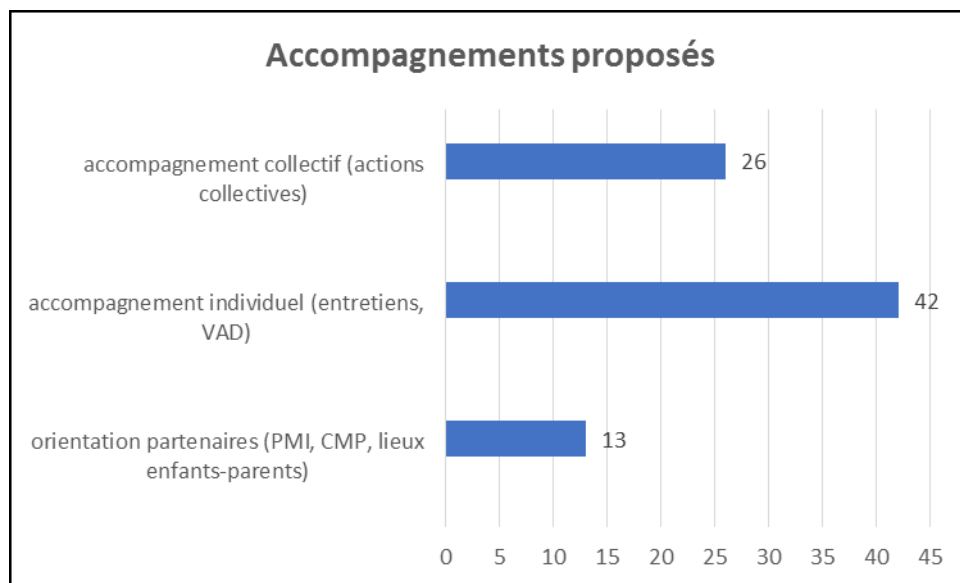
Nous comptons 14 sorties dont 4 déménagements, 9 départs pour l'école et 1 fin de garde faite par la famille suite à une information préoccupante conjointe.

Cela revient à la moitié de l'effectif des enfants accueillis en mouvement sur une année. Plusieurs hypothèses expliquent ce phénomène. La cherté des logements de l'arrondissement qui conduit les familles du quartier à déménager lorsque leur enfant grandit ou que la famille s'agrandit. Le caractère temporaire de l'accueil des familles en CHRS., dont le projet est le relogement. Après deux années consécutives, nous

constatons mouvements et changements constants en termes d'accueil et d'admissions. Cet élément grève aussi notre taux de remplissage car le moment d'arrivée d'un enfant est plus long en adaptation qu'un départ.

3) Les propositions d'accompagnement faites aux familles

Afin de diversifier les modalités d'accompagnement à la parentalité, des actions collectives et individuelles sont proposées aux familles, ainsi qu'une orientation vers les partenaires extérieurs lorsque cela s'avère nécessaire.



Une famille pouvant bénéficier de plusieurs modalités d'accompagnement, ce graphique n'est pas établi sur une base de pourcentage mais plutôt sur le nombre de familles ayant pris part aux différents accompagnements proposés.

Les différentes actions collectives proposées à la crèche :

- **Le café enfant/parent :**

Le café des parents est l'occasion d'un moment convivial entre les familles et les professionnels. Il est organisé la vendredi matin deux fois par trimestre et est animé par l'éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire ainsi que la directrice ou la psychologue. Ce café peut être un temps purement festif, comme la « fête de la galette » par exemple, ou des temps de réflexions communes sur des thèmes proposés par les familles ou les professionnels. Ces formes d'actions collectives sont des supports à la relation enfant/parent qui permettent de travailler autrement l'accompagnement à la parentalité.

En 2015, nous avons organisé 6 cafés des parents.

- **Des sorties enfant/parent :**

L'éducatrice de jeunes enfants et des auxiliaires de puériculture, 1 fois par trimestre

proposent une sortie aux enfants accompagnés de leurs parents.

Les objectifs visent à offrir un espace/temps de plaisirs, de loisirs et de dialogue des parents avec leurs enfants, mais aussi des familles entre elles afin de rompre l'isolement. Ce temps permet un travail d'étayage et d'accompagnement de la relation enfant/parent. Il s'agit également d'amener les familles vers des lieux où elles n'iraient pas spontanément et ainsi faciliter l'accès au culturel.

L'année 2015 a été traversée par des événements tragiques qui ont conduit au renforcement des mesures de sécurité dans les lieux publics. Nous avons donc été dans l'obligation de limiter les sorties cette année. Une seule sortie a pu être organisée en 2015 : parents, enfants et certaines professionnelles se sont rendues au Café-zoïde.

- Les pauses enfants/parents :

Des temps de rencontre entre parents et professionnels sont proposés une fois tous les deux mois. Les parents, qui décident de participer, peuvent venir avec ou sans leur enfant. Ce sont des lieux de discussion et de construction collective qui permettent aux familles de réaliser qu'elles ne sont pas seules dans leur préoccupation parentale. C'est aussi, pour les professionnels, un autre espace d'échange et d'accompagnement des familles. En 2015, les familles ont notamment souhaité échanger sur les thèmes de la séparation et la découverte des toilettes pour les enfants par exemple.

En 2015, nous avons organisé 3 « Pause enfants/parents ».

- Les temps de partage enfant/parent/professionnel :

Les temps de transmissions du matin et du soir sont des moments où familles et professionnels échangent autour du quotidien que vit l'enfant, tant à la maison qu'à la crèche. Le temps de partage crée un moment d'échange supplémentaire où la famille, l'enfant et le professionnel référent de l'enfant, accompagné de l'éducatrice de jeunes enfants, viennent mettre en perspective les grands axes éducatifs du projet de l'enfant. Ce projet vient faire sens et s'inscrit dans l'individualisation de l'enfant accueilli. Une continuité éducative est alors possible.

En 2015, 16 temps de partage ont eu lieu.

- Les accompagnements individualisés :

L'accompagnement des familles peut aussi se décliner en proposant des entretiens individuels en fonction des problématiques soulevées par la famille. Il s'agit d'un cheminement commun, d'une co-construction où le professionnel est support et renforce la relation enfant/parent.

Ces entretiens sont proposés, en fonction des objectifs et des préoccupations, soit par le médecin, la puéricultrice, la psychologue, l'éducatrice de jeunes enfants ou la directrice. Ils peuvent aussi être conjointement menés.

En 2015, 42 accompagnements individualisés ont eu lieu.

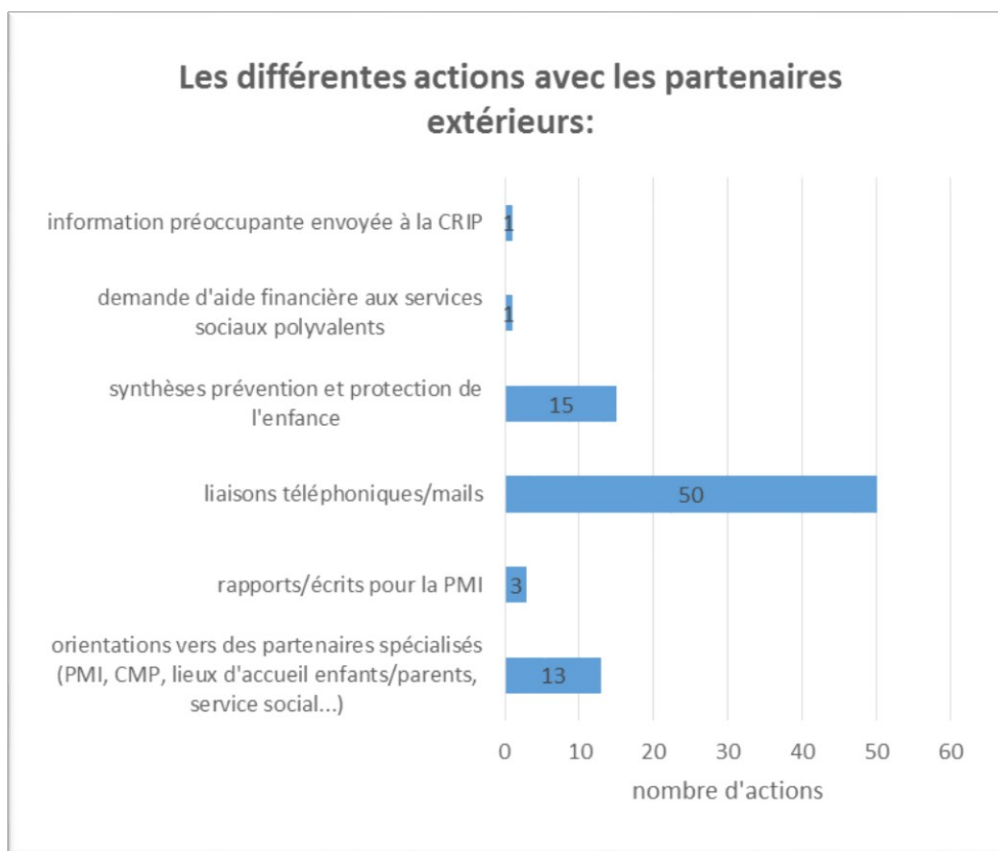
Selon les problématiques et les besoins qui émergent de ces entretiens, une orientation vers des partenaires extérieurs peut être pensée et proposée.

- L'information donnée aux familles :

Les familles bénéficient d'informations sur la vie à la crèche. Des panneaux d'affichage proposent des informations diverses (dates des actions collectives et les thèmes abordés, informations concernant le fonctionnement de la crèche...). A chaque action collective, des invitations sont distribuées aux parents. Régulièrement, des panneaux photos sont créés par les auxiliaires pour permettre aux parents de découvrir les diverses activités proposées aux enfants ou les événements festifs qui rythment l'année (galette des rois, chasse aux oeufs à Pâques...).

4) Le travail avec les partenaires

La mise en réseau partenarial de la crèche Sèvres est progressive. Compte tenu de la diversité des problématiques des enfants et des familles accueillies, le réseau partenarial est multiple (Mairie, CHRS, PMI, SSDP, LAEP spécialisé, unité de soin pédopsychiatrique, AED...). La participation aux synthèses et les échanges inter professionnels sont des instances partenariales qui ancrent la crèche Sèvres ainsi que le pôle petite enfance dans une spécificité de mission tant en matière d'accueil de jeunes enfants, de prévention et d'accompagnement à la parentalité.



5) Le projet intergénérationnel

Contexte du projet :

Au 83 rue de Sèvres, la crèche ARFOG-LAFAYETTE est voisine avec l'EHPAD « Amitié et Partage ». Le projet intergénérationnel, pensé en amont de l'ouverture de la crèche, est mis en place par les deux établissements depuis septembre 2013.

Un des objectifs de ce projet était d'ouvrir les différents publics accueillis à la diversité, et de ce fait, de décloisonner les générations. A travers le partage d'une activité, l'objectif était d'être ensemble dans un espace de convivialité.

Il permet aussi de créer des synergies qui répondent aux besoins de chacun et d'acquérir des compétences sur le « comment être » avec l'autre. La rencontre contribue à construire un avenir plus solidaire.

L'année 2015 a été une année riche dans la mise en œuvre du projet.

Mise en place du projet :

Pour mener à bien ce projet, un « bureau projet intergénérationnel » a été créé avec à la crèche la participation de l'éducatrice de jeunes enfants et deux auxiliaires petite enfance et du côté de l'EHPAD, une psychomotricienne.

Cette équipe a vécu au cours de l'année plusieurs changements. Il y a eu le départ de la psychomotricienne (qui a quitté l'EHPAD), remplacée par l'animatrice. Du côté de la crèche, les deux auxiliaires faisant partie du projet sont parties à des moments différents de l'année. Elles ont été remplacées par deux nouvelles professionnelles.

Les rencontres :

Plusieurs rencontres ont été mises en place, selon un calendrier établi fin 2014.

Nous avons rapidement constaté que la régularité des rencontres était étroitement liée aux aléas climatiques et aux épidémies saisonnières, aussi bien pendant l'hiver que l'été. Des rencontres ont dû être suspendues pendant l'hiver à cause des risques de grippe et de gastro-entérites et pendant l'été une rencontre a dû être annulée en raison de la canicule.

Toutes les rencontres ont été conçues selon un même schéma. Seuls les thèmes changeaient (livre, peinture, jardinage, goûters).

Pour illustrer, voici le déroulé d'une rencontre :

Avant la rencontre :

Avant le jour J, un temps de travail était organisé par l'équipe « projet intergénérationnel » pour organiser et réfléchir sur :

- le déroulement de la rencontre,
- l'aménagement de l'espace,
- l'utilisation ou la mise en scène du support (livre, peinture...),
- la place des professionnelles encadrantes

- ainsi que les supports de communication pour informer et inscrire les résidents et les familles.

A la crèche, les parents souhaitant participer avec leur enfant à une des rencontres sollicitaient l'éducatrice de jeunes enfants pour s'inscrire. Afin d'offrir un encadrement de qualité lors des rencontres, nous avons fait le choix de limiter le nombre de places, aussi bien pour les familles que pour les résidents de l'EHPAD. Certains parents ont montré une grande régularité dans la participation aux ateliers, et des enfants des trois sections d'âge ont pu participer, avec tout de même une majorité d'enfants ayant plus de 18 mois.

Pendant la rencontre :

Le jour J, l'espace de la rencontre était aménagé en fonction des participants, soit dans un espace de la crèche, soit dans une salle de l'EHPAD.

L'amplitude des rencontres était d'une heure, soit le matin à 10h, soit l'après-midi à 15h00. Ces deux horaires ont été déterminés en fonction des besoins et des rythmes de vie des participants.

Après un temps d'accueil et d'installation des participants, une professionnelle prenait la parole pour annoncer le thème et le cadre de la rencontre.

L'atelier se déroulait ensuite sur une amplitude de $\frac{3}{4}$ d'heure maximum pour se terminer sur une collation et un temps de rangement.

Après la rencontre :

Une réunion entre les professionnelles encadrantes était organisée afin de faire un compte rendu. Nous y abordions les points positifs et négatifs de la rencontre, les ressentis des participants et les points à améliorer pour les prochains ateliers.

Afin de récolter les ressentis et les remarques des participants, un temps d'échange a été organisé fin juin 2015, entre une représentante des résidents de l'EHPAD, un représentant des parents de la crèche ayant participé aux rencontres et l'équipe du projet intergénérationnel. Cet échange a été riche et très productif. Il sera reconduit dans le courant de l'année 2016.

Bénéfices des différentes rencontres :

Pour les résidentes de l'EHPAD, ces ateliers intergénérationnels ont été très bien accueillis. Elles ont pris plaisir à venir, à échanger, discuter avec les parents et jouer avec les enfants.

Lors des rencontres les résidentes se sentaient valorisées car elles étaient les principales actrices du projet. Les parents s'intéressaient à elles et les enfants venaient vers elles. Elles participaient activement aux activités et elles étaient félicitées sur leurs travaux (peinture...). Un sentiment de valorisation émergeait chez elles. Une résidente a pu dire « Je ne savais pas que je savais peindre ! » avec un grand sourire.

Les échanges se sont créés facilement au sein de ces rencontres. Il y avait le plaisir d'être avec l'autre, de le côtoyer, d'échanger. Et parfois d'être dans le contact physique. Une résidente s'est rappelé avoir passé un moment agréable avec un bébé et sa maman tout en caressant sa main. Les résidentes retrouvaient le plaisir d'entrer en relation avec les enfants et les parents.

Les souvenirs personnels des résidentes, liés à leurs histoires, émergeaient lors de ces rencontres. Et elles prenaient plaisir à raconter leurs moments de vie. Une résidente, après avoir fait connaissance avec une petite fille d'origine africaine, a pu ensuite raconter ses missions avec les enfants au Cameroun.

Pour les enfants et leurs parents, ces rencontres ont également beaucoup plu. Pour les parents, ce furent des moments de rencontre et de convivialité. L'échange avec les résidentes, les moments passés ensemble, la rencontre entre leur enfant et les résidentes ont été souvent des moments très forts.

Les enfants quant à eux, ont montré tout au long des rencontres une certaine aisance à aller vers les résidentes et une facilité à se saisir des différents supports de médiation. Ils circulaient entre leur parent et les résidentes. Lors de ces ateliers, l'enfant s'ouvre à l'autre et découvre la personne âgée. Développer ces rencontres dès le plus jeune âge c'est donner aux enfants le sens de leur appartenance à une communauté d'âges au sein de laquelle ils construiront leur avenir. Et la présence du parent aide l'enfant à aller vers l'autre. Il se sait en sécurité et peut s'éloigner de son parent.

Nous avons aussi pu constater qu'une présence régulière lors des rencontres favorisait l'échange. Un enfant, venu à trois rencontres différentes, a montré plus d'aisance dans ses échanges lors de la troisième rencontre.

Cette première année d'ateliers intergénérationnels fût une nouvelle expérience pour les deux structures. Une expérience positive dont nous retirons de nombreux bénéfices, tant pour les participants que pour nous, professionnelles.

Pour l'année à venir, nous continuerons à réfléchir sur comment améliorer ces rencontres, aussi bien en terme d'aménagement de l'espace qu'en terme des supports proposés, dans un souci de continuer à rendre propice la rencontre et la convivialité, sans qu'un participant ne se sente isolé.

Nous nous sommes également demandés comment mieux diffuser et sensibiliser les résidents aux rencontres. Et comment leur en parler ?

Quant à la fréquence des rencontres, nous pensons qu'il sera préférable de privilégier certaines périodes de l'année en fonction de la saison, les enfants et les résidents de l'EHPAD étant plus facilement sensibles aux maladies hivernales et températures extrêmes.

En 2015, 15 familles ont participé aux rencontres intergénérationnelles.

CONCLUSION

Les évènements qui ont traversé l'établissement durant l'année 2015 ont permis de dégager de nombreux constats à prendre en compte pour tracer les lignes directrices des années de fonctionnement à venir de la crèche Sèvres.

Il nous apparaît nécessaire en 2016, de prolonger le travail partenarial mis en place, voire même de renforcer certaines actions dans leurs modalités préventives. Nous pensons notamment aux actions communes CHRS/Crèche, aux espaces d'accompagnement enfant/parent, même lorsque la crèche est fermée.

Nous souhaitons aussi prendre le temps de mieux cerner et analyser les mouvements d'équipe constatés en 2015, notre objectif étant de stabiliser les professionnels sur un lieu où le projet est de tendre vers de la continuité de prise en charge et d'accompagnement du public.

Enfin, 2016 sera l'année où le projet d'établissement va être re-rédigé, par l'équipe éducative en place.